

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Direction de l'eau et de la biodiversité

**Arrêté du 16 octobre 2009 modifiant l'arrêté du 15 juillet 2009 portant nomination
au conseil d'administration de l'établissement public du Parc national des Pyrénées**

NOR : DEVN0923861A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat en date du 16 octobre 2009, le 3° de l'article 1^{er} de l'arrêté du 15 juillet 2009 modifié portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public du Parc national des Pyrénées est ainsi modifié :

1° Au *b*, les mots : « Mme Marie-Lise Broueilh, compétente en matière d'agriculture (Hautes-Pyrénées) ; » sont remplacés par les mots : « M. Bernard Souberbielle, compétent en matière d'agriculture (Hautes-Pyrénées) ; » ;

2° Au *c*, les mots : « M. Laurent Mermet, sur proposition du Conseil national de la protection de la nature ; » sont remplacés par les mots : « M. Joseph Travé, sur proposition du Conseil national de la protection de la nature ; » et les mots : « M. Bernard Souberbielle ; » sont remplacés par les mots : « M. Alain Escaffre ; ».